

Communiqué de presse

Les finances pulliérannes affichent un déficit d'environ CHF 3.4 mios pour l'exercice 2016.

Pour la première fois depuis 11 ans, le résultat relatif à l'exercice 2016 se solde par un excédent de charges (déficit) de CHF 3'380'915.70. Le préavis relatif aux comptes 2016 sera présenté au Conseil communal de Pully le 21 juin prochain.

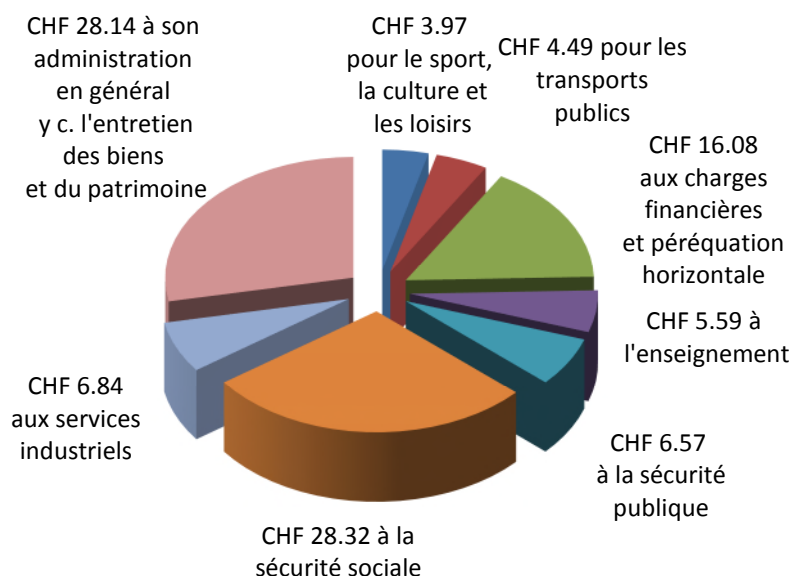
Les éléments marquants par rapport au budget 2016 sont, notamment, les suivants :

- Une diminution des charges maîtrisables de CHF 2.2 mios ;
 - Une diminution des charges non maîtrisables de CHF 3.1 mios ;
 - Une augmentation des charges internes de CHF 1.2 mios ;
 - Des recettes fiscales largement inférieures de CHF 7.9 mios. La forte baisse des revenus d'impôts, concerne notamment ceux relatifs à l'impôt sur le revenu ainsi que ceux considérés comme aléatoires et conjoncturels : droits de mutations (- 8.2%), impôts sur les successions et les donations (- 36.0%), ainsi que la part sur les gains immobiliers (- 50.4%).
- Il est à noter que les estimations incluses dans le budget 2016 ont été calculées sur la base des derniers comptes bouclés au moment de l'élaboration du budget, soit les comptes 2014. Il se trouve que les recettes fiscales réalisées en 2014 sont nettement supérieures à celles réalisées dans le cadre des boucllements des années 2015 et 2016.

Les indicateurs importants pour les comptes 2016 portent sur :

- La **marge d'autofinancement**, tout comme pour 2015, est légèrement positive (5.6%). En effet, avec une valeur se situant aux alentours de CHF 0.6 mio, la marge d'autofinancement 2016 est la plus faible réalisée depuis l'année 2005 et n'a pas été suffisante pour financer l'entier des investissements. Par conséquent, l'**endettement communal** a progressé de CHF 10.0 mios pour atteindre CHF 80.0 mios au 31 décembre 2016.
- L'évolution constante à la hausse de la participation communale au financement de la **facture sociale** pèse lourdement sur le boucllement des comptes de l'année 2016. Pour les prochaines années, cette participation devrait encore augmenter en raison, notamment, de la révision partielle du système péréquatif qui devrait déployer ses premiers effets dès l'exercice 2017.

Chaque fois que la Ville de Pully a dépensé CHF 100.00, elle a consacré :



En conclusion, le résultat réalisé dans le cadre du boucllement des comptes 2016 est préoccupant.

Il est principalement la conséquence de recettes fiscales largement inférieures aux prévisions.

Les prochaines années seront marquées par un programme d'investissements nécessaire au développement de la ville. La réalisation progressive de ce programme nécessitera des financements externes qui auront une incidence sur le niveau de l'endettement communal.

Il est à noter que les conditions octroyées actuellement sur le marché des emprunts sont extrêmement favorables et ne péjorent que très peu la situation financière de la Commune.

Ainsi, le résultat négatif réalisé dans le cadre du boucllement des comptes 2016 est révélateur de quelques sujets de préoccupation pour les années à venir.

En effet, l'évolution constante à la hausse de la participation communale au financement de la facture sociale pèse de manière lourde sur le boucllement des comptes de l'année 2016.

Cette évolution devrait perdurer ces prochaines années, notamment en raison du système péréquatif qui devrait faire l'objet de quelques modifications désavantageuses pour la Commune et ce, malgré le refus par le peuple suisse de la nouvelle réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

Dans ce contexte très incertain, la Municipalité veille à pratiquer une gestion prudente des dépenses communales afin que la Ville de Pully soit placée dans les conditions les plus favorables pour faire face aux nombreux défis de ces prochaines années et mener à bien une série d'investissements nécessaires.

Pully, le 1^{er} juin 2017 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen,
Syndic - Claude-Alain Chuard, chef du service des finances - 021 721 31 46 -finances@pully.ch